



CTPM du 16 juin 2011

Mesdames et Messieurs les représentants au CTPM

Un des derniers CTPM avant l'application de la nouvelle loi du dialogue social et donc le renouvellement des instances : l'heure des bilans ? celle des comptes ? celle des regrets ? celle des occasions manquées ? celle des incompréhensions ?

En résumé, un CTPM supplémentaire pour servir d'alibi à un dialogue social défaillant et moribond depuis déjà plusieurs mois !

Ne vous en déplaise, Monsieur le Directeur, la CFDT, FO et l'UNSA- Itefa ne se réjouissent guère du constat fait depuis 2008 sur ce dialogue social quasi inexistant au-delà du formalisme de certaines réunions et devenu même ces derniers temps un tribunal notamment par ces injonctions « je récuse » devant nos interrogations : et oui, seul un juge peut, au sens initial du terme, « récuser » une affirmation ou une précision donnée par un partenaire social, mandaté et légitimé par ceux qui l'ont élu.

L'administration peut toujours se féliciter de faire des réunions de CTP... si, il n'y pas de marge de dialogue et de négociation, si les personnels ne peuvent légitimement s'exprimer sur les sujets qui les concernent quel en est l'intérêt ?

Ce n'est pas du dialogue social comme nous étions légitimes d'espérer surtout dans notre ministère !

C'est du monologue institutionnel ! Quel symbole détourné !

Pourtant, nous n'avons pas cessé de vous alerter sur :

- sur les bouleversements inqualifiables de la RGPP au niveau des compétences ministérielles et leurs conséquences néfastes sur un service public « déboussolé » ;
- sur la mise place anarchique des DIRECCTE et sur la mise en œuvre à la hache de la REATE sans concertation et réflexion stratégique dans un contexte de crise nationale et internationale ;
- sur « l'autisme » volontaire des responsables de cette nouvelle architecture des services, digne de la « Nef des Fous » de Jérôme Bosch ;
- sur la souffrance grandissante des personnels devant ce tohu-bohu permanent de l'angoisse du lendemain et devant le fracas du silence qui seul leur répond ;
- sur « l'usure » des représentants syndicaux par ce constat d'impuissance devant ce mur d'indifférence, voire limite de mépris ;



- sur ce dialogue social qui ne l'ait plus que de nom, devenu « simulacre, pantomime » au gré d'une nouvelle « Commedia delle ARTE » sinistre et aux conséquences tragiques.

Nos trois syndicats continuent fermement à dire :

NON

Au retour de l'Ancien Régime :

Au mépris des représentants des personnels

A la méconnaissance des textes

A l'urgence unilatérale instituée en règle de droit.

Nous ne pouvons que le regretter et le condamner surtout dans cette période de réformes menées à la hussarde !

Sachez que cette attitude, la votre donc, conforte le constat de Frédéric Nietzsche :

« La vie a besoin d'illusions, c'est-à-dire de non vérités tenues pour des vérités ».

Refusant cette déontologie aléatoire, cette poursuite méthodique de la casse du service public, du statut général des fonctionnaires et du collectif du travail de ce ministère, la CFDT, FO et l'UNSA –Itefa vous disent « **NON** » Monsieur le Directeur, et vous répondent, comme un écho en miroir,

« Le pouvoir ne s'impose que du seul consentement de ceux sur lesquels il s'exerce. » - Etienne de la Boétie -

o o

o